



EXTRAIT N°17/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2022

Date de la convocation :		L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1 ^{er} adjoint ;
Le 22 mars 2022		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : le Maire, M. Yan MONPLAISIR. Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, M CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.
Présents	23	
Procurations	4	
Absents	5	
Excusés	1	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : Mme MARLIACY Danielle (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. ADELE Claude).
Présents	23	
Procurations	4	
Absents	5	
Excusés	1	ABSENTS NON EXCUSES : M. RETINOIR Joël, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDIOT Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
ASSISTANTS		M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Pascal QUIONQUION, (DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. Alain BONHEUR (DST).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

[Signature]

**ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le Maire expose :

- Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 2,
- Vu l'ordre du jour du conseil comportant le vote du compte administratif 2021,
- Considérant qu'il y a lieu, en vertu des dispositions de l'article L2121-14 précité, que le conseil élise son président de séance,

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE DESIGNER Monsieur Claude ADELE, 1^{er} adjoint au maire, président de la séance du conseil municipal du 28 mars 2022.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et Délibéré à Saint-Joseph en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

Le Maire
Yan MONPLAISIR